

TECHNICIEN D'INFORMATION MÉDICALE

Diplôme Universitaire - DU

INFORMATIONS

CALENDRIER



Début des enseignements prévisionnels :
08 Septembre 2025
Fin des enseignements : 19 décembre 2025
Horaires : du Lundi au vendredi
Stage : 6 semaines
Soutenance : A partir d'octobre de l'année suivante (2025)

CANDIDATURE EN LIGNE



à partir du 01 avril 2025

Inscription

<https://ecandidat.univ-lille.fr/>

Date limite de candidature : 18 juillet 2025

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Monsieur M. LEMDANI
mohamed.lemdani@univ-lille.fr
- Monsieur P. PARADIS
philippe.paradis@univ-lille.fr

OBJECTIFS

La formation a pour but d'assurer la qualification et le perfectionnement des Techniciens de l'Information Médicale (TIM) ainsi que d'autres personnels, soignants ou non, notamment les médecins amenés à prendre des décisions dans les différents pôles d'activités. Elle est souvent une condition nécessaire d'accès au poste de TIM dans le cadre d'une reconversion de poste.

PUBLIC VISÉ

Les techniciens, médecins et cadres des professions de Santé : Tutelles, Hôpitaux, Cliniques, Industrie Pharmaceutique, ...

Les secrétaires, secrétaires médicales, assistants et contrôleurs de gestion.

CONDITIONS D'ACCÈS

- **Baccalauréat ou DAEU ou validation des compétences par une expérience significative.**

Modalités de sélection :

Sur dossier : formation antérieure, expérience professionnelle et motivation.

Formation éligible au CPF

RNCP n° 40807

ORGANISATION & EXAMEN



212H30 D' ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET DIRIGÉS

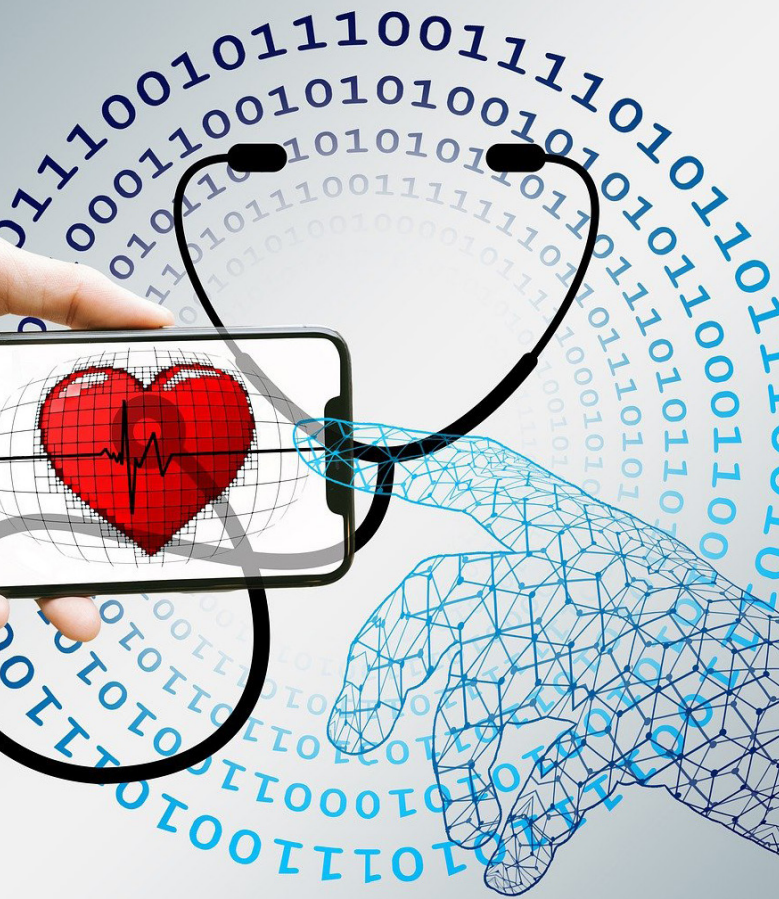
- L'enseignement a lieu sur un semestre comprenant des enseignements théoriques et dirigés (212h30 heures) et un stage professionnel de 6 semaines de 35h (210 heures), soumis à une évaluation.
- Durée de la formation : 1 an stage compris.

CALENDRIER

L'enseignement théorique de 212 h30 mutualisées en totalité avec la licence professionnelle MOLIM (Management Opérationnel de l'Information Médicale) est réparti sur quatre mois : 8 semaines entre Septembre et Décembre, suivies de deux journées d'évaluations début février.

CONTENUS

- BCC1/UE 1 : S'insérer dans les métiers de l'information médicale : EC1 et EC2 - 36 heures
- BCC1/UE 1 : S'insérer dans les métiers de l'information médicale : EC3 (soutenances) - 15 heures
- BCC2/UE 1 : L'information médicale et son codage - 73,5 heures
- BCC2/UE 2 : Le contexte économique et gestionnaire - 30 heures
- BCC3/UE 1 : Informatique médicale - 28 heures
- BCC3/UE 2 : Analyse des données de santé - 30 heures
- BCC4 : Stage pratique : 210 heures



TECHNICIEN D'INFORMATION MÉDICALE

Diplôme Universitaire - DU

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Département Formation Pharmaceutique Continue
Faculté de Pharmacie de Lille
3, Rue du Professeur Laguesse
59000 LILLE

formation-pharma-continue@univ-lille.fr
03 20 96 49 45

<https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-continue/pharmacie>

Responsable Formation Continue & Alternance :
Véronique SARAMAK
veronique.saramak@univ-lille.fr

ORGANISATION & EXAMEN

VALIDATION

La validation du D.U. d'information médicale nécessite :

1. Le respect de l'obligation d'assiduité.
2. La validation de la « Partie Théorique » : L'obtention d'une moyenne de 10/20 à chacun des BCC de la partie théorique, comportant une part de contrôle continu, ainsi que 4 épreuves terminales (système de soins, économie de la santé, codage et informatique).
3. La validation de la « Partie Appliquée » : La validation consiste en
 - La réalisation d'un stage de 6 semaines dans un département d'information médicale.
 - Une note de stage est proposée par le tuteur au niveau de l'entreprise.
 - La rédaction d'un mémoire qui restitue le déroulement du stage et les missions réalisées.
 - Ce mémoire est noté.
 - Une présentation orale qui retrace les problématiques rencontrées lors du stage et qui est notée.

La note de la « Partie Appliquée » correspond à la moyenne des 3 notes précédentes. Une note supérieure ou égale à 10/20 permet la validation de cette partie.

La note finale est la moyenne des parties théorique et appliquée avec les pondérations respectives 2/3 et 1/3. Il n'y a pas de compensation possible entre ces deux parties : l'obtention d'une note inférieure à 10 pour l'une d'entre elles entraîne l'ajournement du candidat.

La possibilité de suivre la formation en distanciel est ouverte aux professionnels résidant hors de la région Hauts-de-France pour 60 % du volume total.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Mohamed LEMDANI, Enseignant – Professeur d'Université
- Philippe PARADIS, MCF Associé
- François DUFOSSEZ, MCF Associé
- Pierre RAVAUX, Enseignant - MCU

Tarif individuel

2000 €

Tarif étudiant

500 €

Les frais de formation peuvent être pris en charge par l'employeur dans le cadre de la législation de la Formation Professionnelle Continue.

En cas d'inscriptions en nombre insuffisant, le cycle de formation sera reporté à une année ultérieure.

Aucun remboursement n'est possible après le début des enseignements.

Pour les inscriptions à titre individuel (prise en charge personnelle des frais de formation) des aménagements financiers sont possibles.